



# FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

NOTES Espace réservé au Centre de Formation

## FICHE DE DEMANDE D'INSCRIPTION A LA FORMATION TAXI 2026 HERAULT - 34

À RETOURNER À L'ADRESSE CI-DESSUS

*\*champ obligatoire*

LIEU DE STAGE : MAUGUIO – Session de juin 2026 – Agrément n°34-10-04

Préparation aux épreuves théoriques de portée générale - Durée 105 heures en salle

**Du 8 au 26 juin 2026**

Préparation aux épreuves pratiques - Durée 10h / 1 jour et demi

**Entre le 29 juin et le 31 juillet 2026**

Mise à disposition du véhicule pour le premier passage d'admission

COÛT TOTAL DE LA FORMATION : **1855 €**

Examen organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Epreuve admissibilité : **30 JUIN 2026**

Epreuve admission : **en attente des dates communiquées par la CMA**

### IMPORTANT

- ⚠ Dans le cadre d'un financement, merci d'entamer les démarches au plus tôt afin de respecter les délais légaux.
- ⚠ Tout dossier incomplet ou non renseigné est non-traité. Inscription traitée par ordre de réception des dossiers et places disponibles.
- ⚠ Le centre se réserve le droit d'annuler, reporter ou raccourcir la formation faute d'inscriptions suffisantes, les sommes engagées, seront restituées.
- ⚠ La facture et les états de présences sont adressés au « payeur » à l'issue de la formation.
- ⚠ Tout abandon / absence en cours du stage doit être signalé par écrit et fera l'objet d'une facturation au prorata temporis (sous présentation d'un justificatif)
- ⚠ Pour toute annulation ou report, prévenir le centre 7 jours avant la formation par tout moyen pouvant en accuser réception – passé ce délai, un chèque de caution sera encaissé.

### INFORMATIONS CANDIDAT\*

Statut\* :  sans emploi  salarié(e)  indépendant(e)/artisan

Nom\* : ..... Prénom : .....

Adresse\* : .....

CP/Ville\* : .....

Téléphone\* : .....

Mail\* : .....

Date et n° département naissance\* : ...../...../.....- .....

Titulaire du permis B depuis (année) : .....

### PIECES À JOINDRE A L'INSCRIPTION\*

- Fiche de demande d'inscription

#### Financement par un organisme

- Caution par chèque**  
(1 chèque de 1855€ ou 2 chèques de 927.50€)  
*Non encaissé – chèque(s) détruit(s) dès règlement de l'organisme financeur*

#### Financement Personnel / employeur

Le règlement de 1855€ :

- Par chèque(s) - paiement en 3 fois possible.
- Par virement – joindre le justificatif de virement

⚠ **L'INSCRIPTION EST CONFIRMÉE QU'APRÈS RÉCEPTION DE TOUTES LES PIÈCES**

### INFORMATION FINANCEMENTS\*

- Financement personnel
- CPF (clôture des inscriptions 17 jours avant le début de la formation)  
N° de dossier : .....
- France Travail (clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation)  
N° d'identifiant : .....
- Transition pro (votre demande doit être effectuée + de 3 mois avant le début de la formation)  
N° de dossier : .....
- OPCO (accord à transmettre 7 jours avant l'entrée en formation)
- Financement employeur (possibilité de remboursement après la formation par OPCO)

**Si la formation est financée par l'employeur\* à renseigner même pour une demande OPCO**

Siret\* : .....

Nom de l'entreprise\* : .....

Adresse de l'entreprise\* : .....

CP + Ville\* : .....

Téléphone\* : .....

Mail\* : .....

Fait à ..... le .....

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »



# FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet [www.fnti-formation-taxi.com](http://www.fnti-formation-taxi.com)

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

## DEVIS DE FORMATION

### Préparation au CCPCT – Formation initiale 2026

Agrément n° : 34-10-04

Intitulé de formation : **FORMATION INITIALE – PREPARATION AU CCPCT**

Durée de formation : **115 heures**

Lieu de formation : **MAUGUIO (34130)**

Période de formation : **prévue entre le 8 juin et le 31 juillet 2026**

Stagiaire (nom et prénom) : .....

**Coût de la formation : 1855 €**

*Non assujetti à la TVA (organisme exonéré de TVA – Art 293 B du CGI – loi 1901)*

Taux horaire : **16.13 €**

Durée hebdomadaire : **35 heures**

Horaire : **du lundi au vendredi – 9h à 12h30 et 13h30 à 17h**

Objectif/Motif de formation : **Formation initiale – Préparation au CCPCT**

*(Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi)*

*Formation éligible au CPF tout public*

- ❖ Formation théorique – préparation aux épreuves théoriques de portée générale et locale  
*(T3P, sécurité routière, VSS, gestion, français, anglais)*

**Durée : 105 heures - Du 8 au 26 juin 2026**

**Tarif : 1575 euros**

- ❖ Formation pratique – préparation aux épreuves de conduite  
*(conduite, repérage, étude du GPS et taximètre, relation client, construction de parcours, accompagnement touristique, facturation et paiement)*

**Durée : 10 heures - Entre le 29 juin et le 31 juillet 2026**

*(dates définies selon le nombre de stagiaire au cours de la formation)*

**Tarif : 150 euros**

- ❖ Mise à disposition du véhicule taxi-école agréé lors du premier passage à l'examen d'admission  
*(Se rapprocher de la CMA pour connaître la date de passage du candidat)*

**Tarif : 130 euros**

### Date d'examens organisé et communiqué par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

- ❖ Épreuves théoriques (admissibilité) : **30 JUIN 2026**
- ❖ Épreuves pratiques (admission) : en attente des dates

Fait à ..... le .....  
Signature suivie de la mention « bon pour accord »

Pour le centre de formation,  
la Présidente, Bénédicte GOSTOLI



**N'oubliez pas de vous inscrire à l'examen obligatoire**  
**sur le site de**  
**LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA)**

**[www.examenT3P.fr](http://www.examenT3P.fr)**

**Et de nous communiquer votre N° Dossier d'inscription ci-dessous :**  
**N° d'examen : .....**

**⚠ L'inscription à l'examen est à la charge du stagiaire (ou de son employeur), le règlement est à réaliser auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat directement sur la plateforme, un mois avant la date d'examen**  
*(voir date d'examen)*

**⚠ + d'information sur le site de la chambre des métiers et de l'artisanat du département**